



Convention sur la
diversité biologique

ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORêTS • 2011



Réf. : SCBD/STTM/JM/TC/jst/74533

16 décembre 2010

NOTIFICATION*

Nominations pour la

Consultation régionale de l'Asie-Pacifique et l'Atelier de renforcement des capacités sur la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD-plus¹), incluant les mesures de protection pertinentes de la biodiversité

15-18 mars 2011

Endroit : Ville de Singapour, Singapour

Madame/Monsieur,

Il me fait plaisir de vous informer que la consultation régionale et l'atelier de renforcement des capacités sur les aspects de REDD-plus liés à la biodiversité et aux communautés autochtones et locales, incluant les mesures de protection pertinentes, seront tenus dans la Ville de Singapour, du 15 au 18 mars 2011. Cet atelier est organisé par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB), en collaboration avec l'Office des parcs nationaux de Singapour et le Centre ASEAN pour la biodiversité, avec le généreux soutien financier des

¹ En référence à la décision 4/CP.15 de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), REDD-plus fait référence à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et au rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement. Les acronymes REDD et REDD-plus sont seulement utilisés pour plus de commodité, sans vouloir contrecarrer les négociations actuelles ou à venir en vertu de la CCNUCC.

Aux Points focaux nationaux CDB, Asie-Pacifique

cc : Points focaux nationaux de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Points focaux nationaux du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), Secrétariat ASEAN, Centre ASEAN pour la biodiversité, Organisations communautaires autochtones et locales, Membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, autres Organisations pertinentes, Points focaux SBSTTA, Points focaux CHM, Points focaux POWPA

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et de la République fédérale d'Allemagne. L'atelier se déroulera en anglais.

La Conférence des Parties à la CDB, à sa dixième réunion (COP 10), a prié le Secrétaire exécutif de « *Fournir des conseils, pour approbation par la Conférence des Parties à sa onzième réunion, notamment sur l'application des mesures de protection pertinentes de la diversité biologique, sans écarter toute future décision prise par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en se fondant sur les consultations efficaces avec les Parties et leurs points de vue, et avec la participation des communautés autochtones et locales, afin que les mesures prises soient conformes aux objectifs de la Convention sur la diversité biologique, évitent les conséquences négatives et améliorent les bienfaits pour la diversité biologique.* »

COP 10 a aussi prié le Secrétaire exécutif « *Dans le cadre de consultations effectives menées auprès des Parties et en s'appuyant sur leurs points de vue, d'identifier, en collaboration avec le Partenariat de coopération sur les forêts, des indicateurs éventuels permettant d'évaluer la contribution d'une réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement, dans la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique, et évaluer les mécanismes possibles pour assurer le suivi des conséquences de ces approches fondées sur les écosystèmes et autres approches d'atténuation des changements climatiques sur la diversité biologique, sans écarter toute future décision de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et faire état des progrès accomplis à l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques lors d'une réunion précédant la onzième réunion de la Conférence des Parties.* »

COP 10 a de plus prié le Secrétaire exécutif d'« *Organiser, selon la disponibilité des ressources, en collaboration avec le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et en assurant une participation pleine et effective des experts issus de pays en développement, un atelier d'experts sur la réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier dans les pays en développement, en vue de renforcer la coordination des efforts prodigues dans le domaine du renforcement des capacités en matière de diversité biologique et séquestration du carbone fondé sur les écosystèmes, et la conservation des stocks de carbone forestier.* »

Le but de l'atelier, conformément à la décision X/33 de la Conférence des Parties à la CDB, est de mener des consultations effectives auprès des Parties sur le développement de leurs points de vue sur les mesures de protection pertinentes de la biodiversité, afin que les mesures REDD-plus prises soient conformes aux objectifs de la CDB, qu'elles évitent les conséquences négatives et améliorent les bienfaits pour la biodiversité. D'autres objectifs de l'atelier incluent l'identification des indicateurs éventuels permettant d'évaluer la contribution de REDD-plus à la réalisation des objectifs de la CDB, et l'évaluation des mécanismes possibles pour assurer le suivi des conséquences de ces approches écosystémiques et autres approches d'atténuation des changements climatiques sur la biodiversité. L'atelier vise également à renforcer la coordination des efforts de renforcement des capacités sur les questions reliées à la biodiversité, à la séquestration du carbone écosystémique et à la conservation des stocks de carbone forestier.

L'atelier est le premier d'une série de trois ateliers régionaux dans le but d'assurer la consultation efficace avec les Parties sur le sujet des mesures de protection REDD-plus pertinentes de la biodiversité, et sera suivi d'ateliers régionaux pour d'autres régions pertinentes dans ce contexte, notamment en Afrique et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Afin d'assurer la réalisation des objectifs de l'atelier, de renforcer les capacités et faciliter la coordination entre les Points focaux nationaux de la CDB, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), il me fait plaisir de vous inviter à nominer **trois experts désignés par leur pays** pour participer à cet atelier. En soumettant les nominations, veuillez noter qu'un des experts désignés doit être impliqué dans la mise en œuvre au niveau national du programme de travail de la CDB sur la biodiversité forestière (décisions VI/22, IX/5, X/36), et/ou dans le développement et la mise en œuvre de Stratégies et plans d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB). Le deuxième expert désigné doit être directement impliqué dans la préparation ou la mise en œuvre d'activités d'atténuation et/ou d'adaptation aux changements climatiques au niveau national, liées aux écosystèmes forestiers dans le cadre de la CCNUCC. Le troisième expert désigné doit être directement impliqué dans la mise en œuvre au niveau national des stratégies et plans d'actions liés aux forêts tels que les programmes forestiers nationaux, et/ou la mise en œuvre de l'instrument non-constraining sur tous les types de forêts dans le cadre du FNUF.

Les experts désignés devraient être en position de préparer et de présenter un seul et **bref rapport national sur les défis et opportunités reliés à la biodiversité forestière et aux changements climatiques**, incluant des aspects biodiversité d'activités pilotes et de démonstration sur REDD-plus dans leurs pays.

Les ressources disponibles permettent au Secrétariat d'offrir un soutien financier pour les déplacements encourus couvrant le coût de la participation pour environ quarante participants provenant de pays en développement. De plus, un nombre de représentants d'organisations communautaires autochtones et locales seront parrainés. Le transport aérien, l'hébergement, les repas ainsi qu'une indemnité pour les frais accessoires seront fournis aux participants éligibles au soutien financier pour les déplacements encourus. La sélection des participants parrainés sera basée sur leur expertise et connaissances linguistiques pertinentes ainsi que sur l'équilibre géographique et la représentation équilibrée des sexes. La priorité sera accordée aux experts désignés étant impliqués dans la mise en œuvre de la CDB au niveau national.

J'apprécierais recevoir les noms et coordonnées de vos candidats désignés, ainsi qu'un bref résumé de leurs domaines d'expertise, à votre meilleure convenance, mais au plus tard le 10 février 2011, par télécopieur au +1 (514) 288-6588, ou en pièce numérisée et jointe à un courriel envoyé au secretariat@cbd.int.

Dans l'attente de vos suggestions et réponses, je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif

Pièce jointe

**CONSULTATION RÉGIONALE ET ATELIER DE RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS SUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DUES À LA DÉFORESTATION
ET À LA DÉGRADATION DES FORÊTS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
(REDD-PLUS), INCLUANT LES MESURES DE PROTECTION PERTINENTES**

15-18 mars 2011
Endroit : Ville de Singapour

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Un formulaire par expert désigné

[si possible, soumettre en format ms-word]

Date limite de soumission : 10 février 2011

Référence : SCBD/STTM/JM/TC/jst/74533

Retourner au secretariat@cbd.int ou par télécopieur : +1 514 288 6588

Numéro de téléphone en cas de questions : +1 (514) 288 2220

Nom en lettres moulées : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Veuillez joindre un bref résumé de vos domaines d'expertise, incluant vos connaissances linguistiques, ou un curriculum vitae (cv) récent.